

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU JEUDI 6 OCTOBRE 2016

Le Gouvernement renforce son soutien aux radios associatives pour 2017, la CNRA reste mobilisée pour le FSER 2016

La cause des radios associatives a été entendue par le Gouvernement. La Ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay, a annoncé un abondement de 1,7 M€ pour le FSER lors de la présentation du budget 2017 de la Culture et de la Communication le 28 septembre. Après les arbitrages de Bercy, le soutien de l'Etat aux radios associatives passe de 29M€ à 30,7 M€, soit une augmentation proche de 5,88 % qui devrait se confirmer par le vote du Budget de l'Etat à l'Assemblée Nationale.

Il ne pouvait pas en être autrement alors que la CNRA militait pour une augmentation à minima de 2M€ face à la baisse des financements publics des radios associatives et donc une fragilisation économique menaçant leurs missions et des emplois. C'est ainsi que le soutien financier par les Régions mobilise les fédérations régionales des radios associatives face aux nouvelles assemblées d'élus et suite à la réforme territoriale de la loi NOTRe qui octroierait de nouvelles compétences en direction de la culture et de la communication.

Forte des soutiens au secteur lors du dernier congrès de la CNRA à Strasbourg les 20 et 21 mai, la CNRA a été confortée dans sa mobilisation auprès des Ministères en multipliant les rendez-vous et en interpellant les parlementaires sur les territoires des radios locales.

Unanimement, et en faveur du pacte républicain, toutes les personnalités qualifiées ont manifesté lors du Congrès leur attachement à préserver la diversité radiophonique, soutenir le rôle éducatif, culturel et sociétal de la communication sociale de proximité, souligner l'implication des radios associatives dans le développement des territoires et dans le vivre-ensemble : Catherine Trautmann, ancienne Ministre et de la Culture et de la Communication, Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin et Président de la Commission Solidarité et affaires sociales de l'Assemblée des Départements de France, André Gauron, ancien Président de la Commission du FSER, ou encore la SCAM à travers son étude sur la place des auteurs dans la radio.

Il nous faut cependant préparer l'avenir et l'évolution de notre secteur radiophonique de l'économie sociale : la CNRA a déjà proposé en mai 2015 une concertation permanente entre la DGMIC et le CSA pour que ce dernier puisse tenir compte des capacités budgétaires du FSER dans l'exercice de sa compétence de régulation économique. A cette fin et en vue d'une économie pérenne, la CNRA souhaite obtenir des arbitrages en Loi de Finances favorables à une ligne budgétaire du FSER indexée sur le nombre d'opérateurs autorisés par le CSA et le coût de l'inflation.

Quid d'un abondement de 1M€ pour 2016 ?

Si l'abondement de 2017 propose de rétablir le financement des radios associatives à un niveau antérieur de 2011, la CNRA ne lâche rien sur un abondement de 1M€ au FSER 2016 avant la fin de l'année.

Au regard des dossiers actuellement en instruction à la nouvelle Commission du FSER, l'enveloppe de 29M€ marque une très nette insuffisance pour soutenir l'activité économique des radios associatives face à l'augmentation des charges courantes, face aux nouvelles obligations législatives de la complémentaire santé et prévoyance des salariés, face à l'effort de la branche de la radiodiffusion pour revaloriser les salaires minimum et encourager la formation professionnelle, mais aussi face à de nouveaux services radiophoniques en hertzien comme en RNT.

Il est à craindre que les radios qui obtiennent le plus de points dans leurs actions voient à nouveau leur subvention sélective baisser de façon significative, ce qui permet d'affirmer que l'enveloppe globale du FSER 2016 reste clairement insuffisante.

La CNRA va donc poursuivre ses interventions en octobre auprès du Ministère de la Culture et de la Communication. Gageons que le Ministère restera attentif à ne pas mettre en danger de disparition des emplois et des radios auxquelles ne profiterait pas, par conséquence, le coup de pouce de l'Etat pour 2017.

*

* *